

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 02/04/2015

Secrétaire de séance : Mme HESDIN Karine

Présents : tous les membres en exercice à l'exception de :

Mrs HAY Bernard, MERCIER Nicolas (excusé) procuration à Mr WACHEUX.

1. Présentation et vote du compte administratif 2014

Monsieur le Maire demande à la secrétaire de Mairie de donner lecture et détails de chaque article du compte administratif 2014. Après lecture et délibération, il est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Vote des taux d'imposition 2015

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le tableau récapitulatif des taux d'imposition des trois taxes principales (taxe d'habitation, foncière bâtie et non bâtie). Il expose que suite aux différents projets réalisés sur la Commune, à la baisse de la dotation globale de fonctionnement (32 842 € en 2014 ; 29548 € en 2015 soit - 3294 €) à la mise en place des TAP pour le RPI (participation RPI 2014 : 22 898 € ; participation RPI 2015 : 25500 € : soit + 2600 €), et la différence des taux de Chelers avec les Communes voisines, il y a lieu de proposer une petite augmentation de ces taux d'imposition.

Après analyse de cette proposition, la décision est votée à main levée :
9 personnes présentes, 1 procuration, soit 10 exprimés, 1 voix contre, 9 voix pour.

A compter de l'exercice 2015, les taux passent donc :

Taxe d'habitation : 12,18 % (11,89 % en 2014)

Taxe sur le foncier bâti : 11,44 % (11,16 % en 2014)

Taxe sur le foncier non bâti : 36,67 % (33,67 % en 2014)

3. Préparation du budget primitif 2015

Suite à la lecture du compte administratif, des reports d'investissement, dépenses et recettes, de l'exercice 2014 vers l'exercice 2015, et de la présentation du tableau de calcul des excédents en fonctionnement et en investissement, Monsieur le Maire demande à la secrétaire de Mairie de présenter l'ébauche du budget primitif 2015. Après lecture et délibération, il sera voté lors de la réunion du 10 avril 2015, laissant ainsi le temps à l'Assemblée, d'étudier cette première présentation.

4. Questions diverses

- Monsieur le Maire rappelle la décision de l'Assemblée sur la réalisation d'un emprunt au taux bonifié de 30 000 € grâce au partenariat entre la FDE 62 et la Caisse d'Épargne. La Caisse d'Épargne a donc fait sa proposition de prêt. Après étude, il est donc validé le remboursement sur 5 ans.
- Monsieur le Maire donne des nouvelles à l'Assemblée de l'avancement des travaux de la salle Polyvalente :
 - Il y a eu des soucis pendant le forage d'un des puits pour la mise en place du chauffage en géothermie. Le premier puit n'a pas posé de problème par contre lors du forage du deuxième le sol s'est affaissé, il a donc fallu procéder à un 3ème forage en le déplaçant (à la charge de l'entreprise). Reste à voir si cela ne posera pas de problème pour la mise en place des filtres à coco qui devait être prévu dans une partie de cet emplacement.
 - Le nouveau plancher attendu a été livré mais il a déçu la Commission des travaux. En effet, il était martelé alors que celui commandé devrait être lisse. Le fabricant a accepté de reprendre le produit et à fabriquer celui attendu. Cependant, cela repousse la livraison du nouveau plancher à au moins 4 semaines.
 - On attend l'arrivée de l'entreprise Balestra pour la mise en route du lot assainissement. Une première réunion de préparation du chantier a déjà eu lieu.